

## Avis de transformation de l'assurance mort ou mutilation par accident

La personne employée dont la protection expire aux termes du Régime des chambres de commerce peut demander la transformation du capital assuré de l'assurance mort ou mutilation par accident en une police individuelle. Elle a 90 jours pour soumettre une demande de transformation après la date d'expiration de cette protection. Pour demander cette protection, il ne suffit pas de communiquer avec nous dans les 90 jours suivant la date d'expiration, il faut également faire parvenir à Sutton Risques Spéciaux/Lloyd's une demande dûment remplie et signée ainsi qu'un dépôt de prime. Le processus se fait en deux étapes :

- la personne employée nous fait parvenir le formulaire intitulé *Avis de transformation de l'assurance mort ou mutilation par accident*;
- la personne employée retourne la demande et la prime à Sutton Risques Spéciaux/Lloyd's.

### RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE EMPLOYÉE

Nom de la personne employée \_\_\_\_\_ Numéro d'entreprise \_\_\_\_\_ Numéro de certificat \_\_\_\_\_

Personne fumeuse  Personne non-fumeuse  Date d'expiration \_\_\_\_\_

Les renseignements sur la transformation doivent être envoyés chez : la personne employée  la conseillère ou le conseiller  l'entreprise

Les renseignements sur la transformation doivent être envoyés :  
Par télécopieur  Numéro de télécopieur (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Par courriel  Courriel \_\_\_\_\_

Par la poste  Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Veuillez nous indiquer un numéro de téléphone que nous pouvons utiliser le jour pour communiquer avec vous si nous avons des questions. (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Je comprends que ma demande de transformation dûment remplie et ma première prime doivent parvenir à Sutton Risques Spéciaux/Lloyd's dans les 90 jours suivant la date d'expiration de cette protection aux termes de mon régime d'assurance collective.

Signature de la personne employée \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

**Nous vous prions de retourner ce formulaire dûment rempli et signé à notre bureau.**  
**Régime d'assurance collective des chambres de commerce<sup>MC</sup>**  
**1051, rue King Edward**  
**Winnipeg (Manitoba) R3H 0R4**  
**Télécopieur : 1 800 457-8410**  
**Courriel : chambers@johnstongroup.ca**